



le dossier, sont plus larges : «L'arrêt des massa cres, la sauvegarde des réfugiés et l'interruption de l'extension du conflit. » Et Lanxade d'ajouter sibyllin: «Du point de vue français, il faut évite que nous soient reprochées et l'action d'hier e l'inaction d'aujourd'hui.» Sous cette formule se cache toute l'ambiguïté de la politique fran

çaise au Rwanda.

«L'inaction d'aujourd'hui», c'est l'immobi lisme désespérant de la communauté internationale. De fait, personne n'est intervenu pour stopper le génocide depuis son déclen-chement, début avril. Personne, sauf les re-belles du FPR qui, village après village, contemplent avec stupeur le désastre des fos ses communes laissées par les bourreaux. «L'action d'hier», c'est un soutien français

sans faille au régime en place. Un soutien qui est allé de la fourniture d'armes lourdes à l'instruction des troupes, en passant par la mise à disposition de conseillers militaires issus des forces spéciales françaises (1er PIMa, 8º RPIMa). Dans la continuité de cette politique, il est logique, aux yeux des «faucons» parisiens, d'aider les alliés de la France, même s'ils se sont transformés en gouvernement du génocide.

«Une action initiale sera conduite sur la «One action initiale sert conduite sur la zone de Cyangugu avant un engagement éventuel en direction de Kigali», est-il précisé dans le document de l'amiral Lanxade. L'objectif militaire ultime est donc la capitale, où les rebelles du FPR resserrent chaque jour leur étau sur les forces gouvernementales. En cherchant à se rendre à Kigali, l'état-major Mitterrand entendent avant tout figer les fronts, et du même coup éviter l'effondre-ment des FAR et des miliciens; bref, empêcher la victoire des rehelles. Le but au fond n'est pas de stopper le génocide: Paris sait que l'essentiel des massacres a déjà été commis dans la capitale et qu'il n'y a presque plus

de Tutsi à sauver. L'important semble plutôt être la sauvegarde du pouvoir « ami ». Pour mener à bien cette mission, l'amiral dispose d'un atout: le Commandement des opérations spéciales (COS), placé sous sa res-ponsabilité directe. Composé de l'élite des for-ces spéciales (GIGN, parachutistes des troupes de marine, commandos de l'air et de la ma rine...), ce nouveau corps de l'armée française a pour rôle «d'ouvrir les portes» avant une opération. En clair, faire du renseignement sur le terrain, mais aussi mener de discrètes actions commandos. Dès le départ, « Turquoise »

est donc une opération schizophrène : stopper les massacres d'un côté et, dans le même termps, aider le régime des bourreaux. Les sol-dats «réguliers» protégeront les civils mena-cés, tandis que les forces spéciales, «irrégulières », feront le sale travail, c'est-à-dire l'aide au

gouvernement contre les rebelles. Le premier officier à atterrir sur la piste de Goma le 19 juin – avant même que le Conseil de sécurité de l'ONU ne donne son feu vert à l'opération «Turquoise» – s'appelle Jacques Rosier, «Romuald» de son nom de code. C'est un parachutiste, patron du détachement du COS. Dix hommes sur les 222 prévus l'accompagnent. Ancien chef de corps du 1st RPIMa, l'un des officiers les plus titrés de l'armée de terre, Rosier a déjà à son actif deux missions au Rwanda, où il a combattu le FPR de Kagame en 1992 puis en 1993. Il connaît par cœur les officiers supérieurs rwandais; certains sont même ses amis. «Entre le 20 et le 22 juin, en attendant le reste de mes unités, j'ai pris différents contacts », explique-t-il aux policiers qui l'in-terrogent, le 13 septembre 2007, dans le cadre d'une instruction pour «complicité de géno-cide» sur plainte de six rescapés des massacres, qui accusent la hiérarchie militaire francités, qu'accuse la metache minier nan-caise de «complicité de génocide» et «compli-cité de crime contre l'humanité». Parmi les «contacts» du colonel figurent

divers ministres du gouvernement génoci-daire, dont celui de la défense, et les princi-paux chefs militaires de l'armée nationale en déroute. S'il ne ment pas aux enquêteurs M. Rosier ne dit pas non plus toute la vérité. Dans son rapport de fin de mission, il a livré un indice sur certains aspects de son travail : «Etant encore seul sur zone, le détachement effectuait également quelques missions dex-tractions dans la région de Gisenyi [ville rwan-daise située en face de Goma, de l'autre côté de la frontière].» Sans davantage de précisions sur ces «extractions».

sions sur ces «extractions». Avant l'arrivée dans la région du reste des troupes et de la presse, Rosier a quelques jours pour extraire des «sonnettes», des soldats français ayant passé la période du génocide auprès de leurs homologues rwandais. Combien sont-ils? «Une dizaine», selon le général Quesnot, interrogé en 2006 par Olivier Lanotte, un bercheur belog qui arace pour Lanotte, un chercheur belge qui avance pour sa part le chiffre d'une «bonne vingtaine de conseillers et techniciens, tous des volontai-res». L'information circule jusqu'à New York, si l'on en croit l'ambassadeur néo-zélandais auprès de l'ONU, Colin Keating. Le 21 juin, ce-lui-ci écrit aux autorités de son pays : «Une information intéressante que nous avons apprise du secrétariat cet après-midi est que le FPR affirme que des conseillers militaires fran-çais sont restés dans le pays et qu'ils ont formé certaines des milices hutu. Certains sont à la campagne, mais d'autres sont à Kigali, »

LIVRAISONS D'ARMES « DÉFENSIVES » Quelle était la mission de ces fantômes? Ontils conseillé des ministres, formé des militaires? Ou bien participé aux opérations? Ou encore fait du renseignement en temps réel? Impossible d'avoir des certitudes, sinon qu'ils ont soutenu et accompagné les FAR depuis le début des massacres. De son côté la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE, service de renseignement extérieur) a mis en place un dispositif distinct, composé de clandestins, infiltrés sous couverture jusqu'au centre de Kigali pour renseigner leur hiérarchie à Paris. Le colonel Rosier a d'autres objectifs se-

crets, dans la continuité de la politique fran-çaise dans ce pays. Parmi eux, les livraisons d'armes. Là encore, le sujet est si délicat que le général Quesnot, en poste à l'Elysée, adresse une note au président de la République le 25 juin1994: «Le coût total des équipements et des munitions cédés aux armées et à la gendarmerie rwandaises au cours des trois dernières années s'élève à 54,8 millions de francs. (...) Les armes et munitions données par la France consistaient exclusivement en matériel de guerre lourd de nature défensive destiné à arrêter l'offensive du FPR. Nous n'avons livré aucune arme individuelle qui ait pu être utilisée ultérieurement dans les massa-cres (et a fortiori, aucune machette).»

Ici, le général Quesnot joue sur les mots et sur la «nature défensive» du matériel, cai outre l'artillerie (canons de 105 mm, radars el obus), la France a fourni des mitrailleuses (12,7 mm) et leurs cartouches. D'autres pays (12.7) mm) et leurs cartouches. D'autres pays ont été sollicités pour fournir le reste: l'Egypte, Israël et l'Afrique du Sud ont livré à Kigall des obus de mortier et des lance-ro-quettes. Enfin, la liste du général n'est pas tout à fait exhaustive, comme le prouvent les archives de la Mission militaire de coopération, en annexe du rapport de la Mission d'information, sur le Bwanda de 1008. Bien formation, sur le Bwanda de 1008. Bien formation sur le Rwanda de 1998. Rien qu'en 1992, 20000 mines anti-personnel et 700 000 cartouches de 5,56 mm ont été auto-risées à l'exportation, sans compter les émet-teurs-récepteurs, les appareils de vision nocturne, les parachutes. En 1993: 250 pistolets

de 9 mm, 530 fusils d'assaut, des milliers de munitions de mortier 120 mm

Le 17 mai 1994, l'ONU finit par décréter un embargo sur les armes. Dès lors, toute four-niture de matériel militaire peut relever de la «complicité de crime contre l'humanité». A plusieurs reprises, en mai et juin, des émissaires du régime de Kigali viennent néanmoins à Paris présenter leurs doléances. Ils ont besoin d'armes, y compris pour exter-miner les Tutsi. C'est l'une des idées reçues sur ce génocide: il serait principalement l'œuvre de miliciens armés de machettes. Faux: les machettes, sont à l'origine de la mort de 36 % des victimes recensées. La plupart des tueries de groupe, dans les églises, les écoles, sur les collines, ont été faites par des hommes en uniforme, à coups de grenades, de fusils, d'armes automatiques. Les miliciens se sont chargés de «finir le travail»

DES SOLDATS FRANÇAIS CAPTURÉS?

DÈS LE DÉPART,

«TURQUOISE» EST

UNE OPÉRATION SCHIZOPHRÈNE:

STOPPER

LES MASSACRES D'UN CÔTÉ ET, DANS

LE MÊME TEMPS, AIDER LE RÉGIME

DES BOURREAUX

Quand tombe la nouvelle de l'embargo, il de-vient donc crucial, pour les génocidaires, d'or-ganiser des circuits parallèles d'approvision-nement en armes. D'après l'organisation humanitaire Human Rights Watch, au moins cinq chargements destinés aux FAR ont été débarqués sur l'aéroport de Goma entre mai et juillet 1994. Les circuits du mercenariat sont également mis à contribution. L'ex-gendarme du GIGN et de l'Elysée Paul Barril et le célèbre mercenaire Bob Denard sont sollicités. Barril signe un contrat d'assistance et de service pour plus d'un million de dollars: il fournira bien des mercenaires, mais pas les armes et munitions pourtant prévues en quantité. Des trafiquants d'armes s'activent eux aussi. Considéré comme le cerveau du génocide, le colonel Théoneste Bagosora orchestre le tout. Des avions-cargos déchargent à Goma leurs cargaisons d'armes, aussitôt transférées vers Gisenyi, côté rwandais, puis vers les camps de réfugiés hutu installés au Zaïre après la débâ-cle des FAR. Or, Gisenyi et l'aéroport de Goma sont entièrement sous le contrôle du dispositif «Turquoise»: à défaut de les initier, l'armée

française ferme donc les yeux sur ces trafics.

Dans le même temps, l'un des objectifs demeure la capitale, Kigali. Le général Quesnot, à l'Elysée, et les plus hauts responsa-bles de l'armée française sont convaincus que «le FPR n'a pas les moyens militaires de contrôler l'ensemble du pays ». Erreur ma-jeure, cette analyse sous-estime la vitesse de progression des rebelles. Le 30 juin, au moment même où le dispositif français est prêt à passer à l'action, Paris se résout à aban-donner l'option Kigali. Interrogé par Le Monde, l'amiral Jacques Lanxade conteste aujourd'hui cette présentation des faits, mal-gré l'accumulation d'indices. Pour lui, «il n'a jamais été question d'aller jusqu'à Kigali. On ne pouvait pas y aller, assure-t-il, c'était se mettre au milieu des combats ».

Le tableau de la stratégie française serait in-complet sans la liste des incidents entre le COS et les rebelles de Kagame: accrochages, embuscades... Parmi les zones d'ombre de l'opération «Turquoise», figure un épi-sode jusqu'ici méconnu: la capture, en juillet 1994, de soldats français par les trou-pes du FPR. L'épisode est révélé par Paul Ka-game lui-même, dans le documentaire *Inko*game tur-meme, dans le documentaire inko-tanyi de Christophe Cotteret, programmé le 10 avril sur Arte. Dans ce film, celui qui est dé-sormais président du Rwanda, raconte comsormais président du Rwanda, raconte com-ment ses hommes ont piégé le COS, autour du 15 juillet, en lisière de la zone humanitaire sûre (ZHS). «On a capturé 23 soldats français, on les a encerclés, indique M. Kagame. On les a pratiquement utilisés pour marchander en disant: "C'est notre pays et nous allons entrer sur ce territoire, que vous le voullez ou non. Donc, si vous acceptez de nous laisser entrer, parce que c'est notre pays, je n'ai aucun pro-blème à laisser ces gens [les hommes du COS] partir". Cela nous a vraiment aidés à résoudre le problème. » Très vite, l'Elysée aurait accepté l'échange de ces prisonniers contre l'engage-ment de restituer la ZHS le 18 août, laissant ainsi les mains libres au FPR pour prendre le contrôle de ce territoire. La capture de soldats français n'a jamais été

reconnue officiellement. L'amiral Lanxade la nie. En «off», plusieurs officiers français confirment sa réalité, tout en la qualifiant de «non-événement». L'embarras des uns et des autres trahit une vérité inavouable: depuis que la justice cherche à percer les se-crets de «Turquoise», la zizanie règne entre les anciens frères d'armes.

DAVID SERVENAY

(*) MM. Delaye, Quesnot et Védrine ont toujours estimé que la France au Rwanda avait tenté d'obtenir, par la voie des négociations, «un partage du pouvoir » entre les «différents acteurs de la scène rwandaise »

LES BLESSURES DE BISESERO

Fin juin 1994, des militaires français constatent des massacres de Tutsi sur ces collines mais n'interviennent que trois jours après. Pourquoi? Les avis divergent

est l'histoire d'un drame qui, à lui seul, cristallise les haines entre les « vétéles haines entre les «vété-rans de l'opération «Turquoise». En 2004, le journaliste du Figaro Patrick de Saint-Exupéry publie le livre L'Inavouable (Les Arènes), où il accuse plusieurs officiers du commandement des opérations spécia-les (COS) d'avoir laissé mourir les derniers survivants de Bisesero, un massif de collines où des milliers de Tutsi avaient trouvé refuge dès les premiers jours du génocide, en avril 1994. Alors qu'ils étaient proba-blement 50000 au départ, il n'en reste plus que 2000, en juin, à l'arri vée des premiers soldats français. Des dizaines de milliers de personnes ont été massacrées par les gendarmes et les miliciens hutu.

Le 27 juin1994, dans l'après-midi, l'équipe des commandos de l'air du lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval découvre des rescapés, blessés, dénudécouvre des rescapes, blessés, dénu-tris et très affaiblis, et comprend qu'ils sont la proie des miliciens hutu des villages alentour. Les soldats étant trop peu nombreux (16 hom-mes) pour assurer leur protection, ils repartent vers leur base en promet-tant de revenir au plus vite. Trois journalistes les accompagnent dont journalistes les accompagnent, dont

Patrick de Saint-Exupéry. Jean-Rémi Duval a raconté la suite à la police française, dans le cadre de l'enquête en cours pour « complicité l'enquête en cours pour «complicité de génocide» et « complicité de crime contre l'humanité» sur l'opération «Turquoise»: «Arrivé au camp, j'ai téléphoné au colnel Rosier [patron du détachement du COS] pour lui rendre compte de ma journée et de ce que j'estimais qu'il fallait faire. Le colonel Rosier m'a répondu qu'il était hors de question que je retoume le lendemain. question que je retourne le lendemain

à Bisesero, et ce pour deux raisons: la première étant qu'il ne s'agissait pas de mon secteur mais de celui de Gillier [des commandos de marine], et la seconde étant que je devais préparer la visite du ministre Léotard, prévue le lendemain ou le surlendemain.» Le colonel Rosier conteste

aujourd'hui cette présentation des faits. Interrogé à son tour par les policiers, il affirme n'avoir eu aucune conversation avec Duval ce iour-là et n'avoir recu son compte rendu – un fax manuscrit – que le 29 juin. Face aux enquêteurs, Duval persiste : le compte rendu a bien été phassers au soir, à l'oral par télé-phone satellite, puis par écrit avec un fax. Plusieurs témoignages vont dans le même sens, notamment celui de l'un de ses adjoints.

Un document antidaté?

Le fax a-t-il été envoyé dès le 27 - c'est-à-dire à temps pour aller dès le lendemain secourir la popu-lation - ou deux jours plus tard, ce qui expliquerait le retard pris dans les secours? Un tel document a bien été retrouvé dans les archives de la défense, daté du 29 juin, mais sans être signé par son auteur, ce qui n'est pas normal. A-t-il été antidaté? Serait-ce un faux ? L'enquête n'a pas

encore tranché.

Une autre polémique porte sur le retour des soldats français à Bisesero, le 30 juin. Cette fois, il s'agit d'un groupe emmené par le capitaine Oli-vier Dunant (13e RDP) et l'adjudantchef Thierry Prungnaud (groupe d'intervention de la gendarmerie na-tionale). En se rendant ce jour-là dans les collines à la découverte de sur-vivants, ils désobéissent aux ordres de leur supérieur, le capitaine de frégate Marin Gillier. «Il [Gillier] nous avait interdit d'aller voir dans la mon-tagne, alors que l'on observait des gens qui se faisaient tirer dessus à la kalachnikov, détaille Thierry Prungnaud devant les enquêteurs, on voyait que c'étaient des civils. Ils ti-raient sur des gens qui couraient. On en avait fait état au débriefing. On pensait que c'était des rebelles du FPR [Front patriotique rwandais] qui ti-raient et qui lançaient des grenades.

Et chaque fois Marin Gillier a dit: "On ne bouge pas, pas de contact." » Entendu par la police, M. Gillier ex-plique ainsi sa décision: « Nous nous attendions à tomber dans une em buscade [du FPR] à Bisesero. » En fait, il applique à la lettre les ordres : ne pas aller au clash avec les rebelles tutsi, désignés comme les vrais ennemis. Finalement, dans la soirée du 30 juin, une évacuation sanitaire par hélicoptères est organisée pour les cas les plus critiques: 800 per-sonnes sont ainsi sauvées de la haine des teuers hutu. Cette affaire irrite les anciens de

«Turquoise» pour deux raisons. D'abord, elle met en évidence les divergences de points de vue entre ceux qui ont accompagné, instruit et formé les militaires rwandais avant le génocide et les autres, sans lien par-ticulier avec ces mêmes génocidai-res. Ensuite, elle plane comme une menace au-dessus de la tête d'officiers ayant depuis gagné leurs galons de généraux. Pour le moment, aucun d'entre eux n'a été mis en examen, mais l'idée d'avoir à assumer un jour d'éventuelles pour suites pour « com-plicité de génocide » leur est insup-portable, alors qu'ils estiment n'avoir fait qu'obéir aux ordres.